INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **le lundi 25 mai 2026, à 19 : 30** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Denis Dandurand, Fabian Garcia, Arthur Cuming, Jean-Louis Turcotte et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Russell Perkins, est absent.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.
La directrice générale adjointe, madame Julie Gervais, est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Résolution rétroactive en lien avec l'exercice financier terminé au 31 décembre 2024
3. Dépôt des états financiers pour l'exercice 2024
4. Modification résolution 2026-04-066 - Cour Municipale 2025
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 20h43.

2. Résolution rétroactive en lien avec l'exercice financier terminé au 31 décembre 2024.

2026-05-083

ATTENDU QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton est à compléter des écritures de régularisations pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2024 ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Louis Turcotte,

ET RÉSOLU d'adopter les modifications et corrections rétroactives pour l'année 2024 :

- Affectation de 10 161.02 $ au surplus accumulé non affecté pour les dépenses encourues :
  - Projet garage municipal : 5 063.02 $
  - Déficit de fonctionnement : 5 098.00 $
- Utilisation du fonds de carrières et sablières : 57 264.43 $
- Utilisation du fonds de roulement 46 696.89 $:
  - Changement portes et fenêtres golf : 13 859.99 $
  - Laveuse à pression garage : 3 307.10 $
  - Caserne pompier (retrait de la TECQ) : 29 529.80 $

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2026-05-084
No de résolution ou annotation

3. Dépôt des états financiers pour l'exercice 2024

ATTENDU QUE selon les exigences de la Loi, un rapport financier doit être préparé annuellement et expédié au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,

ET RÉSOLU que le Conseil Municipal accepte le rapport financier 2024 tel que préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton et en autorise le dépôt au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

4. Modification résolution 2026-04-066 - Cour Municipale 2025

2026-05-085

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté la résolution numéro 2026-04-066 pour le paiement de la cour Municipale 2025;

ATTENDU QUE le montant doit être corrigé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Louis Turcotte,

ET RÉSOLU QUE la résolution numéro 2026-04-066 soit modifiée afin que le nouveau montant autorisé soit de 5 482.76$, plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5. Période de Questions

Aucunes questions

6. Levée de l'assemblée

2026-05-086

Le conseiller Marc Bilodeau propose la levée de l'assemblée, il est 20h53.

Signé ce 26 mai 2026.

Denis Savage
Maire

Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière